

À propos de ce numéro...

Dans ce numéro, nous examinons les programmes de transition de l'école au monde du travail : leur fonctionnement, les avantages pour les élèves et comment vous et vos élèves pouvez en tirer parti. Nous passons aussi en revue l'initiative de maintien d'un curriculum de qualité et soulignons les efforts déployés par les enseignantes et les enseignants à travers la province pour que le curriculum de l'Ontario soit à jour.

Nous faisons également un compte rendu de notre entretien sur l'intervention précoce avec Carol Yaworski, directrice générale de l'Association ontarienne pour les troubles d'apprentissage, et présentons la revue d'un logiciel faite par Mark Carbone.

Même si notre attention reste axée sur la salle de classe, dans ce numéro, nous rompons quelque peu avec la tradition pour donner la parole au nouveau ministre de l'Éducation, Gerard Kennedy, qui explique sa vision du système d'éducation.

À la rubrique « Point de vue », nous publions vos commentaires et vos suggestions. Si vous voulez recevoir votre propre exemplaire du bulletin *Actualités de la mise en œuvre*, abonnez-vous à l'adresse ci-dessous.

Veuillez adresser toute correspondance à :

Actualités de la mise en œuvre
Direction du soutien aux programmes
Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Édifice Mowat, 16^e étage, 900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Abonnez-vous à :

subscribe@curriculum-update.info

Courriel :

editor@curriculum-update.info

Consultez notre site Web :

www.curriculum-update.info

Dans ce numéro

Transition école-travail	1
Promotion de l'initiative d'intervention précoce	2
Maintien d'un curriculum de qualité	4
Entretien avec Gerard Kennedy	6
Revue de logiciel	8

Hiver 2004

Nouvelles et informations destinées aux
éducatrices et éducateurs de l'Ontario

Actualités de la mise en œuvre

Présenté par le partenariat de la mise en œuvre,
en collaboration avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario

Transition école-travail

Un lien critique entre l'éducation et le milieu du travail

Ils représentent environ 50 pour 100 des élèves du secondaire. Ils accèdent au marché du travail dès la fin de leurs études secondaires, et leur réussite sur ce marché dépend de leurs compétences solides qui y sont en demande. Comment ces élèves peuvent-ils se préparer au monde du travail ? Les programmes de transition de l'école au monde du travail de l'Ontario permettent aux élèves de satisfaire aux exigences d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario tout en acquérant une expérience de travail et des compétences très utiles. Une filière ouverte à tous les élèves, les programmes de transition de l'école au monde du travail peuvent aussi s'avérer un excellent choix pour les élèves à risque.

Pour que les programmes de transition de l'école au monde du travail soient efficaces, il faut qu'il y ait une véritable collaboration entre les milieux des affaires et de l'éducation.

C'est pourquoi le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et des

Collèges et Universités se sont empressés de créer le Conseil provincial de partenariats, un groupe composé de chefs d'entreprises et de leaders communautaires de toute la province, qui recrute régulièrement des employeurs prêts à offrir des possibilités d'emploi en vue d'aider les élèves à acquérir une expérience de travail.

De plus, le Conseil provincial de partenariats, en collaboration avec le Ministère, les commissions de formation et les conseils industrie-éducation locaux, met sur pied des partenariats avec des écoles et des conseils scolaires.

Du matériel de formation et d'appui a été élaboré pour les écoles et les chefs d'entreprises afin de faciliter la création de tels partenariats. À cet effet, on a aussi lancé le programme de recrutement *Passeport pour la prospérité*, pour souligner auprès des chefs d'entreprises de toute la province l'importance, la valeur et les avantages liés aux programmes de transition de l'école au monde du travail.

suite à la page 9

Grâce aux programmes de transition de l'école au monde du travail, les élèves :

- acquièrent une expérience pertinente et fonctionnelle qui complète l'enseignement théorique et pratique dispensé à l'école;
- suivent une formation sur place – et dans certains cas obtiennent une accréditation accordée par l'industrie – tout en accumulant les crédits nécessaires au diplôme d'études secondaires;
- ont l'occasion d'établir des réseaux et de se constituer des références pour leur emploi futur;
- augmentent leur assurance, leur motivation et leur niveau de confiance et développent leur esprit d'initiative;
- acquièrent les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires à une transition réussie vers le milieu du travail, l'apprentissage ou les études postsecondaires;
- renforcent leur compréhension des demandes, des attentes et des responsabilités liées à un emploi;
- découvrent les occasions, les défis et les critères d'avancement qui existent dans des carrières et des secteurs variés.

Promotion de l'initiative d'intervention précoce

Pendant les trois dernières années, l'Association ontarienne pour les troubles d'apprentissage (OATA) a dirigé un projet pilote dans 35 conseils scolaires dont l'objectif était de faciliter le dépistage et l'intervention précoce des élèves qui risquent d'éprouver des difficultés au niveau du rendement scolaire. Disposant d'un financement de 3 millions de dollars fourni par le Ministère, le projet de promotion d'intervention précoce de l'OATA a démontré les bénéfices considérables de l'intervention précoce dans l'élimination du besoin de récupération plus tard. Nous avons interviewé Carol Yaworski, directrice générale de l'OATA, à propos de cette initiative.

Quel est l'objectif visé par le projet d'intervention précoce ?

En fait, nous voulions réaliser deux choses.

En premier, nous voulions mettre au point des outils qui dépisteraient les élèves ayant une difficulté d'apprentissage dès le début de leur scolarité et ce, avant qu'ils ne manifestent des problèmes de comportement connexes résultant de leur frustration. Le but était d'essayer de dépister ces élèves le plus tôt possible.

En deuxième lieu, nous avons constaté qu'un grand nombre d'enfants n'avait pas une réelle difficulté d'apprentissage mais qu'ils manifestaient plutôt des problèmes dans leur rendement scolaire parce qu'ils n'avaient pas les pré-requis nécessaires à leur entrée à l'école. Ce dont ils avaient besoin, à 5 ou 6 ans, c'était d'un peu d'enseignement ciblé, et d'un peu d'attention individuelle ou en petits groupes pour qu'ils puissent rattraper le niveau de la classe assez rapidement.

Nous étions d'avis que les enfants qui sont dépistés comme ayant des lacunes lors de l'entrée à l'école et qui bénéficient d'intervention précoce pourraient avoir un bon rendement scolaire. Ceci éviterait qu'ils soient aiguillés vers un programme d'éducation de l'enfance en difficulté. C'était le deuxième objectif que nous visions.

Buts et objectifs

Promotion de l'initiative d'intervention précoce a huit objectifs clés :

- Identifier et aider avant l'âge de 5 ans les enfants susceptibles d'éprouver des difficultés au niveau du rendement scolaire
- Mettre un plus grand nombre de techniques d'intervention à la disposition du personnel enseignant
- Réussir à identifier les difficultés d'apprentissage avec une plus grande exactitude
- Réduire les listes d'attente pour les évaluations
- Aider à réduire les problèmes comportementaux et émotionnels liés aux difficultés d'apprentissage
- Fournir des ressources et du soutien aux conseils scolaires
- Appuyer les enseignantes, les enseignants et les parents dans leurs recherches d'aide
- Aider les enseignantes et les enseignants à bâtir leurs connaissances quant aux difficultés d'apprentissage

Personnes-contact pour promotion de l'initiative d'intervention précoce :

Carol Yaworski, OATA
(416) 929-4311
carol@ldao.on.ca

Tracy Odell, ministère de l'Éducation
(416) 325-2727
tracy.odell@edu.gov.on.ca

Bien entendu, si l'enfant ne montre pas la réaction escomptée, il faut approfondir l'étude du problème pour voir s'il a une difficulté d'apprentissage.

Votre but était-il d'avancer l'étape d'identification ?

Oui, nous voulions une identification plus tôt et plus exacte pour qu'au moment où on fait appel à des services coûteux, tels que les évaluations psychologiques, on soit beaucoup mieux informé. Il s'agit d'une approche plus scientifique qui encourage les enseignantes et les enseignants titulaires de classe à rechercher des solutions de rechange avant que leurs élèves ne passent en 2^e année.

Pouvez-vous décrire l'élaboration du projet d'intervention précoce ?

Nous avons commencé quatre ans passés en établissant 14 groupes-témoins dans tout l'Ontario afin de mener une enquête en consultant les conseils scolaires sur leurs pratiques de dépistage et d'évaluation.

Cette enquête a révélé une vaste gamme de pratiques de dépistage. Il n'y avait pas d'approche uniforme et parfois, il n'y avait aucune garantie que le dépistage allait aboutir à une intervention.

Quelle a été votre réaction à tout ça ?

Il était évident qu'il était important de mettre des protocoles et des outils uniformes à la disposition de tous les conseils scolaires. Cela nous a poussés à proposer une définition à jour et détaillée de ce qu'on entend par une difficulté d'apprentissage. Parallèlement, nous avons élaboré un nouveau protocole diagnostique et un outil d'enseignement sur Internet.

C'est un outil extrêmement convivial que les enseignants et les enseignantes peuvent utiliser dans leurs travaux quotidiens avec les élèves. L'outil comprend un programme de préparation en ligne qui montre aux enseignants et aux enseignantes comment se servir de l'outil, leur indique les fondements pédagogiques du modèle et l'utilisation des outils de dépistage.

En quoi consistent les outils de dépistage ?

Les outils d'enseignement en ligne comprennent un ensemble d'outils de dépistage choisis avec soin qui mesurent le degré de préparation de l'enfant à son entrée à l'école ainsi que sa conscience phonologique.

Durant ce processus de dépistage, les élèves sont classés dans différentes catégories, puis on se sert de listes de vérification fondées pour déterminer les forces et les faiblesses des élèves par rapport au curriculum. Un des outils produit également le profil d'apprentissage de l'élève qui est ensuite mis sous forme graphique. L'enseignant ou l'enseignante peut donc se reporter à ce profil pour chercher dans la base de données les types d'intervention appropriés. La base de données inclut aussi des stratégies « à appliquer à domicile » destinées aux parents.

Quel a été l'accueil réservé aux outils ?

Il s'est passé une chose très intéressante. Nous avons découvert que ce produit avait un énorme avantage connexe sur le plan du perfectionnement professionnel des enseignants et des enseignantes. Il leur montre comment utiliser Internet pour trouver des stratégies d'enseignement et pour obtenir de l'information sur l'enseignement sans qu'ils se sentent submergés par la quantité d'information.

C'est avec un grand plaisir que nous avons constaté que beaucoup d'enseignants et d'enseignantes aiment utiliser cette technologie. Il y a eu très peu de problèmes. Nous avons aussi conçu du matériel de soutien pour aider les enseignants et les enseignantes. Ce matériel les aide à préparer les bulletins scolaires, à individualiser leur enseignement et à dépister les élèves qui ont besoin d'aide supplémentaire.

À quelle étape se trouve le projet pilote ?

En juin, nous avons terminé la deuxième année du projet pilote au jardin d'enfants et en 1re année dans 20 conseils scolaires. Ces conseils étaient répartis dans l'ensemble de la province, dans les régions rurales et urbaines et comprenaient des conseils de langue anglaise ainsi qu'un conseil de langue française. Tous nos outils ont été diffusés en anglais et en français en même temps. Nous avons constaté cette année, comme en 2001/2002, que les élèves ayant été dépistés lors du projet pilote sont moins susceptibles d'éprouver des difficultés au niveau du rendement scolaire plus tard dans leur scolarité. Nous voyons indéniablement des résultats mesurables.

Quel est l'avenir du projet d'intervention précoce ?

Nous espérons que grâce aux résultats constatés, l'outil d'enseignement sur Internet sera disponible à tous les conseils scolaires dans le futur.

À long terme, je pense aussi que cet outil nous donnera, à l'échelle de la province, une meilleure idée de la répartition démographique et du degré de préparation des élèves qui entrent dans le système scolaire. Nous sommes très encouragés par les résultats des projets pilotes et nous attendons avec impatience l'occasion de présenter ce nouvel outil à l'ensemble du personnel enseignant.

Élaboration du projet d'intervention précoce

Le projet de promotion de l'intervention précoce est financé par le ministère de l'Éducation. Il est dirigé par l'Association ontarienne pour les troubles d'apprentissage qui a travaillé en collaboration avec un comité directeur représentant un large éventail d'organismes variés :

- Le ministère de l'Éducation, Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté
- L'Association ontarienne pour les troubles d'apprentissage
- The Hospital for Sick Children
- Les écoles provinciales et d'application
- Integra Foundation
- Le Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation
- L'Ordre des psychologues de l'Ontario
- Les doyennes et doyens des facultés d'éducation
- Le groupe d'études sur les programmes d'aide à l'apprentissage

Mise à jour :

Dans le numéro d'automne 2003, nous avons présenté une entrevue avec Luce Willam, enseignante débutante. Pour des raisons familiales, Luce a dû quitter la région de Whitby et s'installer dans l'Est de l'Ontario. Nous garderons contact avec elle et lui reparlerons lorsqu'elle aura eu l'occasion de reprendre sa carrière en enseignement.

Point de vue **Nos lecteurs nous écrivent**

Avez-vous des commentaires ou des suggestions ? N'hésitez pas à nous envoyer un petit mot par la poste ou par courriel à l'adresse indiquée à la première page.

Le personnel responsable du bulletin Actualités de la mise en œuvre ne répond pas aux lettres. Certaines lettres sont publiées à la discrétion de l'éditeur sans que l'auteur n'en ait été avisé au préalable. Certaines lettres pourraient être modifiées pour répondre aux exigences de la publication. Les lettres non publiées sont détruites

Maintien d'un curriculum de qualité

Le processus de révision débute par des consultations provinciales

L'initiative du Maintien d'un curriculum de qualité amorcée en février 2003 prévoit la révision des programmes-cadres de chaque discipline, du jardin d'enfants à la 12^e année. Le cycle continu de révision de cinq ans vise le maintien de la qualité, la pertinence et l'actualité du curriculum actuel.

Au printemps 2003, année pilote de cette initiative, le personnel enseignant des conseils scolaires ainsi que les partenaires en éducation ont participé à des rencontres pour les programmes-cadres d'Études sociales, histoire et

géographie et d'Études canadiennes et mondiales. S'appuyant sur les résultats de ces rencontres ainsi que sur des rapports de recherches, les équipes de rédaction ont apporté des modifications aux programmes pendant l'été. En janvier 2004, une ébauche du programme-cadre pour le palier élémentaire a été remise aux conseils scolaires et aux partenaires en éducation afin d'obtenir leur rétroaction face aux modifications proposées. La version finale sera maintenant élaborée en tenant compte des commentaires reçus.

Pendant ce temps, les travaux se poursuivent en vue de la prochaine consultation au sujet des programmes-cadres du palier secondaire.

Dans le cadre du Maintien d'un curriculum de qualité, une analyse des grilles d'évaluation du rendement pour toutes les disciplines, de la 1^{re} à la 12^e année, a également été entreprise pour assurer une uniformité entre les disciplines et les paliers.

En septembre 2003, le processus de révision des programmes-cadres suivants a été amorcé : Affaires et commerce, Mathématiques et Orientation et formation au cheminement de carrière.

Maintien d'un curriculum de qualité : entrevue avec Ginette Plourde et Louise Bourgeois

Entretien au sujet de l'initiative du Maintien d'un curriculum de qualité avec Ginette Plourde, directrice de la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française et Louise Bourgeois, chef de l'unité des politiques relatives au curriculum.

Qu'est-ce qui a motivé la décision de mettre sur pied l'initiative du Maintien d'un curriculum de qualité?

G. Plourde : La révision périodique est une étape importante de toute initiative d'envergure. En 1997, nous avons amorcé une réforme majeure du curriculum ontarien, du jardin d'enfants à la 12^e année, avec la publication de nouveaux programmes-cadres en mathématiques et en français au palier élémentaire. L'introduction des programmes-cadres de la 12^e année en 2002-2003 marquait la fin du processus initial de mise en œuvre de ce nouveau curriculum. En instaurant un processus continu de révision, on évite de se retrouver dans 10 ou 15 ans avec un curriculum désuet qui nécessite une réforme de l'ampleur de la dernière.

L. Bourgeois : Le curriculum actuel est un curriculum de qualité; les enseignants et enseignantes nous l'ont confirmé. Ils et

elles nous ont toutefois fait part de certaines améliorations possibles. L'initiative du Maintien d'un curriculum de qualité nous permet de donner suite à ces suggestions et de faire en sorte que le curriculum suive l'évolution rapide de notre monde. Elle permet aussi à tous les intervenants et intervenantes de mieux planifier l'élaboration et l'achat de ressources pédagogiques.

À quel genre de changements peut-on s'attendre?

G. Plourde : Tout d'abord, il importe de souligner que nous maintenons les fondements solides du curriculum actuel, les normes de rendement élevées pour tous les élèves, les exigences d'obtention du diplôme et l'évaluation critériée en fonction des quatre niveaux de rendement. Par contre on peut s'attendre à des changements pour refléter la réalité d'aujourd'hui; beaucoup d'événements ont marqué l'histoire depuis le début de la réforme. Pour que notre curriculum demeure d'actualité, on doit tenir compte de ces événements de même que des résultats des dernières recherches en éducation.

L. Bourgeois : Les changements porteront donc principalement sur une mise à jour des exemples fournis et sur une modification de certaines attentes ou de certains contenus d'apprentissage pour en assurer la conformité avec l'âge des élèves ou pour

combler des lacunes par rapport au continuum des connaissances et des habiletés.

Comment les divers partenaires sont-ils impliqués dans cette initiative?

G. Plourde : Les enseignants et enseignantes des écoles de langue française sont invités à nous faire part de leur intérêt à participer aux diverses étapes du processus, qu'il s'agisse des rencontres de réflexion, d'analyse, de rédaction ou de consultation. Ils et elles ont alors l'occasion de mettre à profit leur expertise et leur expérience au niveau de la mise en œuvre pour nous fournir des rétroactions qui serviront ensuite de fondement aux équipes de rédaction.

L. Bourgeois : Il faut aussi souligner la participation des parents, des élèves, des facultés d'éducation, des collèges, des universités et des diverses associations partenaires en éducation. Chacun de ces groupes ajoute une perspective différente et une dimension importante au processus de révision.

G. Plourde : Tous les partenaires ont très bien accueilli cette initiative et l'ont appuyée par une participation active. Chaque étape a donné lieu à un riche partage d'expertises de personnes provenant de tous les coins de la province. Il nous serait impossible de mener à bien cette initiative sans cet appui.

En bref : Maintien d'un curriculum de qualité

Analyse des programmes-cadres actuels, des données sur le rendement des élèves, du curriculum d'autres provinces, des résultats des dernières recherches sur l'enseignement et l'apprentissage et des observations recueillies lors de consultations.

Synthèse de l'ensemble des données et des renseignements recueillis.

Révision des programmes-cadres pendant l'été par des équipes de rédaction composées d'enseignants et d'enseignantes qui ont une bonne connaissance des programmes.

Consultation avec le personnel enseignant des conseils scolaires et les partenaires en éducation sur l'ébauche des programmes-cadres révisés.

Édition et publication des programmes-cadres contenant les dernières modifications.

Mise en œuvre des programmes-cadres révisés, avec diffusion de renseignements sur les changements mineurs et formation du personnel enseignant sur les changements majeurs.

Etes-vous satisfaites du déroulement du processus jusqu'à maintenant?

G. Plourde : Très satisfaite. Le processus de révision a donné lieu à des échanges et des dialogues pédagogiques intenses. Tous les partenaires ont pris le processus au sérieux et nous ont fait d'excellentes suggestions qui nous permettront d'améliorer le curriculum. À maintes reprises, les enseignants et enseignantes nous ont souligné à quel point ils et elles trouvaient l'expérience enrichissante et valorisante.

L. Bourgeois : Le processus s'est très bien déroulé et a répondu à nos attentes. L'année pilote du cycle de révision nous a permis de mettre ce processus à l'essai, de le valider et d'identifier des éléments à améliorer. Nous sommes maintenant confiants d'avoir un processus efficace qui peut être utilisé pour chacune des prochaines années du cycle de révision et nous savons que nous pourrions compter sur la collaboration et l'expertise de tous nos partenaires.

Une enseignante et un enseignant partagent leurs expériences



Ginette Poulin
École secondaire catholique l'Horizon
Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-
Ontario
Équipe de rédaction en géographie, 11^e et 12^e année

Sous la supervision de Paulette Rozon, agente d'éducation au ministère de l'Éducation, Madame Poulin a participé à l'été 2003 à l'une des équipes de rédaction des programmes-cadres en Études canadiennes et mondiales.

Son équipe avait pour tâche de revoir les attentes et les contenus d'apprentissage des cours de géographie de la 11^e et 12^e année et d'éliminer les chevauchements tout en s'assurant de maintenir le niveau de cohérence qui existait déjà entre les cours de langue française et ceux de langue anglaise.

L'équipe était équipée d'ordinateurs portables avec accès à Internet pour les recherches. Il y a eu beaucoup de discussions au sujet de la formulation des attentes et des contenus d'apprentissage, en particulier en ce qui a trait au choix des verbes. L'équipe de langue anglaise qui révisait les mêmes cours était également sur place, ce qui facilitait les échanges.

Selon Madame Poulin, c'était très enrichissant de se retrouver entre géographes et historiens, de prendre le temps de réfléchir à chacune des attentes et de partager ses idées et sa philosophie avec des enseignants et

enseignantes œuvrant dans les autres conseils scolaires. En 16 années d'expérience, Madame Poulin a contribué à plusieurs reprises à des équipes de rédaction, de révision et de réflexion au ministère de l'Éducation. À son avis, il est essentiel en tant que professionnelle de l'éducation, de contribuer au processus d'amélioration du curriculum de l'Ontario.



Pierre Labelle
École Vision Jeunesse
Conseil des écoles catholiques de langue française
du Centre-Est
Groupe de réflexion en mathématiques, cycle moyen

Monsieur Labelle a participé, en novembre 2003 à Ottawa, à un groupe de réflexion en mathématiques. Il a été retenu par son conseil scolaire en raison de sa connaissance du programme-cadre de mathématiques au cycle moyen. Des représentants et représentantes de chacun des trois conseils scolaires de l'est de l'Ontario ont également participé à cette rencontre.

Le mandat du groupe de réflexion était de discuter du curriculum actuel de mathématiques afin d'en faire ressortir les points forts ainsi que les éléments à améliorer. Toutes les suggestions devaient être appuyées d'une justification. Des groupes de réflexion semblables ont aussi eu lieu à North Bay, à Sudbury et à Toronto sous la direction des agents et agentes d'éducation des bureaux de district du Ministère.

suite à la page 8



Gerard Kennedy
Ministre de l'Éducation

« Merci »

« Je me suis rendu dans beaucoup d'écoles, de salles de classe et de salles du personnel, et j'ai remarqué

partout une forte aspiration au calme et à la stabilité. Je pense que les éducateurs et éducatrices cherchent un ter-

rain où ils peuvent prévoir ce qui va arriver et où ils ont un sentiment d'appartenance.

Nous voulons que les éducatrices et éducateurs puissent se concentrer sur leur travail sans être constamment à l'affût de nouvelles situations qui leur compliqueront la vie.

Pour cela, il faut que nous établissions une véritable atmosphère de coopération qui nous encourage à travailler ensemble et à tirer parti de l'expertise de tous.

Lorsque je m'adresse aux éducatrices et éducateurs en ces termes, je remarque qu'ils sont d'emblée prêts à montrer leur coopération et qu'ils s'empressent de voir ce qu'on peut réaliser ensemble.

Je trouve que c'est une attitude admirable. C'est encourageant de voir que le système peut très bien s'adapter et que les gens veulent aller de l'avant et explorer de nouvelles possibilités.

« ... nous devons faciliter l'habilitation ».

J'aimerais voir un système où les enseignantes et enseignants restent dans leurs salles de classe et où les directrices et directeurs restent dans leurs écoles, et qu'ils puissent prendre des décisions en ayant à l'esprit l'intérêt optimal de l'élève. C'est à ça que leur formation les prépare. Nous ne confions pas l'enseignement en classe à des employés de bureau. Nous le confions à des gens qui ont appris par leur formation à réfléchir et à repérer les possibilités et les difficultés de chaque enfant.

Or, cela n'est pas toujours le cas à l'heure actuelle. Mais c'est le système auquel je crois; c'est ce que j'appelle « l'esprit d'entreprise ». C'est un sys-

tème qui permet de résoudre les problèmes. J'ai vu très peu de classes ou d'écoles où la direction de l'école et le personnel enseignant ne savaient pas ce qu'il leur fallait. Il est temps de mettre fin au sentiment d'oppression dont beaucoup d'éducateurs et d'éducatrices me font part.

Bien entendu, on peut accuser le manque de ressources et de financement, mais il y a aussi le manque d'idées novatrices, des idées sur ce qu'on peut faire pour libérer cet esprit d'entreprise. Il faut toutefois se garder d'imposer une idée à tout le système. Je dirais que nous devons faciliter l'habilitation.

« C'est ça que je souhaite avant tout. Je voudrais voir le retour du respect... ».

Nous ne cherchons pas à réformer le système de l'éducation. Nous voulons simplement le laisser fonctionner. Je voudrais souligner que je dis bien le *laisser* fonctionner, et non pas le *faire* fonctionner.

Je pense qu'il faut passer par une étape de guérison. Il faut permettre aux gens de faire ce qu'ils savent faire; leur permettre d'avoir un sentiment d'appartenance et de se sentir respectés. C'est précisément ça que je souhaite avant tout. Je voudrais voir le retour du respect dans le système. Je voudrais encourager l'établissement d'un partenariat en éducation qui aplanirait la hiérarchie et qui donnerait une voix aux conseils scolaires, aux directrices et directeurs d'école et au personnel enseignant.

Notre objectif à court terme est de poser les fondements qui amèneront le succès dans les prochaines années. À bien des égards, d'ailleurs, ce que nous faisons n'a rien de très prestigieux, mais c'est important. Nous mettons en place les moyens d'établir des objectifs communs au sein du système et nous

créons un environnement où le gouvernement joue le rôle de ressource habilitante. Il est vrai que nous établirons des buts. Mais nous le ferons en consultation avec les éducateurs et éducatrices.

« Nous devons renouer les relations avec le public... ».

Un aspect qu'il ne faut perdre de vue est l'importance de l'éducation pour nous tous. Vous savez, c'est le seul domaine où nous pouvons exercer une influence positive sur le bien-être futur des personnes. Je pense que l'on tient souvent le système d'éducation pour acquis. Nous devons renouer les relations avec le public, avec le rôle que nous assumons dans le renforcement de l'esprit civique chez les jeunes et nous devons souligner l'importance de ce rôle.

Le système d'éducation financé par les fonds publics doit lui-même vanter ses mérites à la société. Personne d'autre ne le fera à sa place. Nous devons ouvrir les portes et inviter le reste de la société. C'est alors que les gens seront impressionnés par ce qu'ils verront.

« Nous possédons les ressources, l'ambition et le talent nécessaires ».

Par contre, nous n'arriverons à rien dans un climat de luttes internes. Notre lutte doit se faire contre l'ignorance. Je crois sincèrement que nous devons engager une discussion. Il faudra du temps et des ressources mais je tiens à vous assurer que ce sont mes priorités et que l'éducation est en tête de liste des priorités du gouvernement.

Tout comme les éducateurs et éducatrices, nous voulons un excellent système d'éducation. Nous sommes convaincus que l'éducation financée par les fonds publics en Ontario doit être hors pair. Nous n'avons aucune excuse

pour ne pas développer le potentiel de nos enfants. Nous possédons les ressources, l'ambition et le talent nécessaires.

« Les éducatrices et éducateurs exercent une énorme influence sur la vie des gens ».

Notre succès dans ce domaine se mesurera par notre capacité à avoir en place de bons enseignants et enseignantes qui continueront d'enseigner. Nous examinerons donc les obstacles. Nous nous pencherons sur le problème de l'effectif des classes. Nous considérerons la question des ressources additionnelles nécessaires aux enseignantes et enseignants.

J'espère aussi que les nouveaux enseignants et enseignantes dont la tâche est parfois la plus ardue ne baisseront pas les bras. Nous savons qu'il faut fournir un plus grand soutien aux enseignantes et enseignants qui débudent, car ils sont à une étape critique de leur carrière.

Vous savez, on m'a posé une question fort intéressante récemment. On m'a demandé ce que je dirais aux enseignantes et enseignants si je devais faire une seule déclaration. Eh bien, je pense qu'il faut montrer notre appréciation aux gens qui ont choisi la profession d'enseignante ou d'enseignant. Les éducatrices et éducateurs exercent une énorme influence sur la vie des gens et je pense qu'il faut montrer notre reconnaissance aux enseignantes et enseignants parce qu'ils sont des intervenants clés.

Alors, pour répondre à la question posée, je leur dirais simplement : « Merci ».

Revue de logiciel

Logiciel de musique Finale

par Mark Carbone

Consultant, Services TI

Waterloo Region District School Board

En avant la musique – sur des notes technologiques ! L'arrivée du nouveau logiciel de musique Finale dans les écoles de l'Ontario est une excellente nouvelle pour les enseignantes et enseignants.

Finale est un logiciel de notation musicale pour les plate-formes PC et MAC. Conçu principalement pour créer, éditer et imprimer des partitions musicales, c'est aussi l'outil idéal pour manipuler des fichiers de musique *Finale*, *Encore* ou *MIDI*; on peut également l'utiliser comme un simple séquenceur *MIDI*.

Finale est un logiciel complexe comportant toutes les fonctions nécessaires pour une composition à huit mesures et à une seule voix, tout comme pour les arrangements ou compositions originales complexes à plusieurs pages (canon et polyphonie). On peut configurer des partitions à l'aide du magicien informatique intégré ou de l'un des modèles fournis.

Un des points forts de *Finale* est son adaptation à diverses configurations de salles de classe dotées d'une vaste gamme d'équipement. On peut reporter la notation musicale sur une partition à l'aide de plusieurs méthodes, comme le clavier ou la souris de l'ordinateur, l'enregistrement séquentiel pas à pas à l'aide de claviers ou de guitares compatibles *MIDI*, l'enregistrement en temps réel *MIDI*, le balayage de la musique (logiciel additionnel ou plugiciel requis) ou en utilisant le mode *MICnotator* du logiciel avec un instrument à vent.

Finale a des capacités d'édition de notation étendues pour ajouter tous les

détails musicaux à une partition, comme les indicateurs de mesure, les armatures, les accidents, les nuances et les articulations. Les attributs d'édition avancés permettent une maîtrise complète de l'espacement des notes, des barres de valeur, des notes enharmoniques, des paroles et des notes de guitare. On peut afficher les partitions sous forme de notes telles qu'elles sont entendues ou de transpositions instrumentales. On peut aussi extraire la partition d'un instrument particulier de la partition principale.

Créez tout un orchestre par un simple toucher du bout des doigts. Vous pouvez attribuer un son à chaque portée de votre partition que vous pouvez écouter en mode lecture par le biais de la source sonore interne de l'ordinateur, du clavier *MIDI*, du module sonore *MIDI* ou du synthétiseur logiciel. La musique composée sur *Finale* peut être imprimée sur du papier, convertie en format de document portable (.pdf), affichée sur une page Web ou sur *Finale Showcase* (site gratuit de diffusion de fichiers musicaux).

Finale est un logiciel complexe qui propose une méthode technologique efficace et intégrée pour répondre à un grand nombre d'attentes du curriculum.

En plus de son utilisation en classe, *Finale* est un excellent outil de musique que les enseignantes et enseignants

peuvent utiliser pour préparer les ressources d'enseignement, les fiches techniques des élèves, les exercices d'échauffement et les études ou compositions originales de leurs élèves.

«... un logiciel complexe... pour répondre à un grand nombre d'attentes du curriculum ».

Consacrez un peu de votre temps à explorer les facettes de cet outil précieux tant pour les élèves que pour les enseignantes et enseignants; laissez libre cours à votre créativité et en avant la musique !

Chaque année, le ministère de l'Éducation obtient une licence pour une variété de logiciels et en autorise l'utilisation dans les écoles ontariennes financées par les fonds publics. Pour obtenir des renseignements sur ces logiciels, communiquez avec le représentant ou la représentante du Service de didacticiels de l'Ontario affecté à chaque conseil scolaire. Pour trouver votre représentant, veuillez consulter le site www.tvo.org/oess. Pour connaître les logiciels sous licence, visitez le site du Comité consultatif du programme d'achat de logiciels de l'Ontario (CCPALO) à www.osapac.org. Il contient des informations sur les nouveaux logiciels, décrit les négociations en cours, contient un sondage en ligne et une base de données complète des titres de logiciels sous licence ainsi que des liens au curriculum et à d'autres ressources. Si vous souhaitez faire la revue d'un logiciel pour *Actualités de la mise en œuvre*, écrivez-nous à l'adresse editor@curriculum.update.info.

Une enseignante et un enseignant partagent leurs expériences suite de la page 5

Les participants et participantes ont confirmé que le curriculum actuel reposait sur des fondements solides et qu'il y avait une bonne continuité au sein des attentes et des contenus d'apprentissage d'une année d'études à l'autre. Ils et elles ont aussi fourni plusieurs pistes d'amélioration afin de rendre le curriculum plus pertinent et ont exprimé leur appréciation d'avoir eu l'occasion de prendre part et de contribuer au processus de consultation.

Monsieur Labelle a indiqué que son expérience avait été des plus enrichissantes et productives. Il a particulièrement apprécié la possibilité de participer à des échanges mathématiques stimulants et de créer un réseau avec d'autres enseignants et enseignantes.



Daniel Schick, chef-cuisinier, surveille Amanda Robitaille qui montre les compétences en cuisine qu'elle a acquises durant son apprentissage à l'hôtel King Edward, dans le cadre du lancement de *Passeport pour la prospérité* en mai 2003.

Passeport pour la prospérité

Le recrutement d'employeur à employeur est à l'avantage des élèves

Passeport pour la prospérité est un programme de recrutement d'employeurs, parrainé par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et dirigé par le Conseil provincial de partenariats et les conseils industrie-éducation locaux à l'échelle de l'Ontario. Le programme comprend des activités de recrutement d'employeur à employeur, la promotion du programme par l'entremise d'exposés, une campagne d'intérêt public et des forums d'éducation spécialisés à l'intention des chefs d'entreprises.

Ce programme a permis de trouver plus de 20 000 employeurs intéressés d'un bout à l'autre de la province.

Passeport-compétences de l'Ontario

Passeport-compétences de l'Ontario permet d'identifier en détail les compétences et les habitudes de travail que les élèves ont acquises durant leur emploi. Il aide les élèves à acquérir les compétences générales requises par quasiment toutes les professions, comme la lecture, l'écriture, la prise de décisions et la résolution de problèmes. *Passeport-compétences de l'Ontario* est un puissant outil d'évaluation des compétences qui fournit aux employeurs éventuels l'information sur laquelle ils peuvent fonder leur décision d'embauche.

Passeport-compétences de l'Ontario est un projet pilote du ministère de l'Éducation et du ministère de la Formation et des Collèges et Universités, avec la collaboration du ministère du Développement des ressources humaines Canada. La version imprimée de *Passeport-compétences de l'Ontario* a été mise à l'essai de novembre 2001 à juin 2002. La nouvelle version électronique sera mise à l'essai de janvier à juin 2004. Le format du passeport électronique est plus facile et plus simple et donne accès à une riche base de données contenant des informations sur les compétences requises par profession. Les projets pilotes des deux versions ont été mis à l'essai dans 19 conseils scolaires et 7 organismes Connexion Emploi.

Passeport-compétences de l'Ontario a été créé en réponse à l'un des plus grands défis que doivent relever les employeurs : trouver des gens compétents pour faire le travail. Il répond aussi à l'un des plus grands défis que les élèves doivent relever : quelles sont les compétences à acquérir pour se préparer à la carrière de leur choix ? Grâce à Développement des ressources humaines Canada, le Ministère a été en mesure de déterminer la combinaison de compétences précises que les employés doivent posséder dans des centaines de métiers et a intégré ces renseignements dans le nouveau passeport électronique.

Par conséquent, les élèves intéressés par une profession donnée peuvent choisir leur placement de façon à acquérir l'expérience de travail pertinente qui les qualifiera à exercer le métier qui les attire et pouvoir ensuite utiliser cette expérience de travail pour trouver un emploi dans le domaine de leur choix. Les élèves apprennent aussi qu'ils peuvent transférer les compétences qu'ils acquièrent à d'autres professions et que leur perfectionnement continu les aidera à progresser dans leur cheminement de carrière.

Trois étapes d'utilisation du Passeport-compétences de l'Ontario de l'Ontario:

1. Avant de commencer un placement en milieu de travail, les élèves font une recherche dans la base de données de *Passeport-compétences de l'Ontario* pour préparer un plan de travail qui liste les tâches précises en rapport avec le placement. L'employeur passe en revue ce plan de travail avec l'enseignant ou l'enseignante et l'élève et ils le finalisent ensemble.
2. Durant le placement en milieu de travail, l'employeur remplit et signe le plan de travail pour confirmer que l'élève démontre les compétences et les habitudes de travail précises.
3. Après le placement, les élèves consignent dans un portfolio leur plan de travail et tout autre document attestant de leurs compétences, qu'ils utilisent ensuite pour rédiger un c.v. pertinent et pour se préparer à des entrevues d'emploi.

La nouvelle version électronique de *Passeport-compétences de l'Ontario* sera mise à l'essai de janvier à juin 2004.

L'éducation coopérative virtuelle ouvre de nouvelles portes aux élèves

L'éducation coopérative virtuelle est désormais un choix possible dans les écoles secondaires de l'Ontario. Les ressources nécessaires aux enseignantes et enseignants de l'éducation coopérative ont été distribuées dans toutes les écoles de la province à l'automne 2003.

Les cinq écoles suivantes ont participé à un projet pilote durant l'automne 2002 : Chippewa Secondary School, Dryden High School, Lambton Central Collegiate and Vocational Institute, École secondaire L'Escale et Robert F. Hall Catholic Secondary School.

Le but du projet pilote était d'explorer la faisabilité de placements en éducation coopérative, effectués à l'école par les élèves au moyen de la technologie plutôt qu'en se rendant chez l'employeur. Le projet pilote a également exploré l'utilisation d'outils en ligne pour enseigner le volet pré-emploi qui est d'habitude fait en salle de classe.

À la fin du projet pilote, le rapport préparé par les cinq écoles participantes a conclu que l'éducation coopérative virtuelle, moyennant la technologie et le soutien technique appropriés, était un modèle viable et efficace. Le rapport a également indiqué que l'évaluation des élèves dans un milieu de placement entièrement virtuel pourrait être effectuée par des moyens non traditionnels comme les entretiens téléphoniques, les communications écrites, les courriels ou une télé ou vidéo-conférence.

De plus, le rapport a souligné que l'enseignement en ligne du volet normalement enseigné en salle de classe dans le cadre du programme d'éducation coopérative offre un certain nombre d'avantages tant aux écoles qu'aux élèves, notamment l'admission continue d'élèves tout au long du trimestre scolaire ainsi qu'une plus grande souplesse dont profitent à la fois l'école et les élèves.

L'éducation coopérative virtuelle : les leçons tirées du projet pilote

Quels sont les avantages de l'éducation coopérative virtuelle ? Voici un aperçu de ce que les élèves, les enseignants, les enseignantes et les employeurs ont appris durant la mise à l'essai du projet :

ÉLÈVES

Les élèves ayant participé à des placements virtuels ont vu les avantages suivants :

- l'accès à des employeurs en dehors de leur communauté immédiate;
- la possibilité d'avoir une expérience en éducation coopérative qui aurait été impossible en raison de contraintes de temps;
- l'exposition à un style de travail prédominant dans certains milieux d'affaires et secteurs d'activité.

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

Les enseignantes et enseignants participant au projet pilote ont remarqué que les écoles répondaient mieux aux besoins des élèves pour les raisons suivantes :

- une base d'employeurs qui s'étend au-delà de la collectivité locale;
- une nouvelle façon d'explorer un plus grand choix de carrières pour les élèves ayant des besoins particuliers;
- moins d'arrangements à faire pour le transport des élèves;
- une plus grande souplesse dans l'établissement de l'horaire du programme.

EMPLOYEURS

Les employeurs ayant participé au projet pilote ont trouvé qu'il y avait les avantages suivants à travailler avec des élèves qui ne sont pas sur place :

- les entreprises ayant un nombre de placements limité ou les personnes ayant un bureau à domicile peuvent tirer parti des placements virtuels en éducation coopérative;
- les entreprises ayant un nombre de placements restreint ou disposant de temps sporadique pour superviser le travail des élèves peuvent plus facilement accommoder les élèves grâce à un horaire plus souple pour communiquer avec eux;
- les employeurs ont accès à des élèves qui montrent un intérêt réel dans leur domaine d'activité;
- les employeurs n'ont pas de mal à utiliser ce processus dont ils se servent déjà pour faire affaires à des fournisseurs et des entrepreneurs et peuvent facilement reproduire le même schéma dans leur travail avec les élèves.

Pour plus de renseignements sur l'éducation coopérative virtuelle, visitez le site Web de l'Association de l'éducation coopérative de l'Ontario à www.ocea.on.ca ou communiquez avec Richard Charette au ministère de l'Éducation : richard.charette@edu.gov.on.ca

L'éducation coopérative virtuelle en action

Un enseignant et une enseignante en éducation coopérative, John Greer et Mary Vanden Eynde, qui ont participé au projet pilote de 2003, relatent leur expérience de la mise en pratique de l'approche basée sur la technologie.



John Greer
Enseignant en éducation coopérative
Robert F. Hall Catholic Secondary School
Dufferin-Peel Catholic District School Board

Avec l'avènement d'une nouvelle économie où beaucoup de personnes travaillent de leur domicile, parfois sans jamais voir les gens pour qui elles travaillent, l'éducation coopérative virtuelle expose les élèves non seulement au monde du travail mais aussi à un style de travail unique, précise John Greer, qui a été attiré par le modèle en raison de la souplesse et de la commodité qu'il offre aux élèves.

« L'éducation coopérative virtuelle permet aux élèves d'obtenir aisément un crédit de placement tout en travaillant ici à l'école ».

« Nous sommes ici dans une école rurale, et 90 pour 100 des élèves viennent à l'école par autobus scolaire. Nos élèves peuvent certainement s'organiser pour faire un placement à temps plein en éducation coopérative qui leur rapporterait 4 crédits, mais les placements à temps partiel qui donnent droit à 2 crédits sont un véritable casse-tête tant du point de vue du temps que du transport, précise-t-il. Or, le placement virtuel en éducation coopérative permet aux élèves d'obtenir aisément 1 crédit de placement tout en travaillant ici à l'école. C'est un système beaucoup plus souple qui leur donne un plus grand choix ».

En plus du programme de préparation au

stage (composante scolaire), John a mis à l'essai un outil de préparation au stage en ligne qui, selon lui, a élargi l'accès des élèves aux programmes d'éducation coopérative.

« Quand un nouvel élève arrive en classe trois semaines après le début du semestre, nous sommes déjà beaucoup trop avancés dans le programme de préparation au stage pour l'accommoder, explique-t-il. Mais grâce au programme de préparation au stage en ligne, l'élève n'est pas obligé de suivre le programme en classe, et nous pouvons donc répondre à ses besoins en tout temps ».

Neuf élèves ont pris part au projet pilote à l'école Robert F. Hall. En tout, 21 élèves sont inscrits aux programmes d'éducation coopérative virtuelle de l'école aujourd'hui.

D'après l'expérience de John, les élèves en éducation coopérative virtuelle doivent avoir un véritable intérêt dans ce qu'ils apprennent et doivent posséder de solides aptitudes en communication.

« Je ne pense pas que l'éducation coopérative virtuelle convienne à tous, affirme-t-il. Mais si l'élève est très motivé et travaille bien seul, il pourrait en tirer une excellente expérience d'apprentissage qu'il n'aurait pas pu avoir autrement ».



Mary Vanden Eynde
Enseignante en éducation coopérative
Lambton Central Collegiate
Lambton Kent District School Board

Dans le cas de Mary Vanden Eynde, ce qui l'a attiré dans le modèle d'éducation coopérative virtuelle c'était la possibilité d'offrir aux élèves des choix de placement en dehors de leur communauté locale. Comme beaucoup d'écoles en Ontario, il n'y a pas de zone industrielle à proximité de Lambton Central Collegiate, ce qui barre l'accès à tout un éventail de possibilités de placement.

Mary a mis à l'essai le modèle d'éducation

coopérative virtuelle avec le programme de préparation au stage traditionnel en salle de classe et des journées « d'intégration » une fois par mois durant lesquelles les élèves en éducation coopérative parlent de leurs progrès et de leurs expériences.

« Un franc succès auprès de nos enseignantes et enseignants et de nos élèves... »

« Les placements nous ont paru un peu plus ardu à établir, indique Mary. Dans le cas des placements traditionnels, on finit par connaître les organismes dans la communauté et on travaille avec eux très régulièrement. C'est pourquoi le programme nous a paru un peu plus difficile à démarrer, nécessitant un peu plus d'effort et davantage de recherches ».

« ... les élèves qui réussissent bien dans leur placement en éducation coopérative savent bien gérer leur temps, peuvent résoudre des problèmes et font preuve d'une bonne discipline ».

Mary a placé un élève auprès de l'Agence spatiale canadienne pour faire de la recherche sur la technologie des téléconférences. Un autre a fait de la recherche pour un écrivain de Toronto. D'autres élèves ont participé à divers projets, comme la construction d'un site Web, le journalisme et la production vidéo.

Que pense-t-elle de la mise en œuvre du programme ?

« Un franc succès auprès de nos enseignantes et enseignants et de nos élèves, affirme-elle. Et nous avons trouvé que les élèves qui réussissent bien dans leur placement virtuel en éducation coopérative savent bien gérer leur temps, peuvent résoudre des problèmes et font preuve d'une bonne discipline. Nous avons aussi trouvé que, du point de vue des enseignants et des enseignantes, l'éducation coopérative virtuelle est tout aussi exigeante que l'éducation coopérative traditionnelle, et peut-être même davantage en raison de la technologie inhérente. Mais ça marche. Nos élèves en sont ravis, et nous sommes très heureux des résultats obtenus ».

Vers l'employabilité

Cinq conseils scolaires sont les fers de lance du projet pilote innovateur

Un projet pilote lancé en septembre 2003 servira à élaborer des outils de planification pour la transition de l'école au monde du travail à l'usage des écoles secondaires de l'Ontario, notamment un guide pratique sur la transition de l'école au monde du travail et neuf modèles de programmes spécialisés de transition de l'école au monde du travail.

... ces projets pilotes fourniront aux élèves des compétences et des habitudes de travail spécifiques...

Le projet pilote *Vers l'employabilité* est une initiative conjointe regroupant plusieurs conseils scolaires : District School Board of Niagara, Limestone District School Board, Thames Valley District School Board, Toronto Catholic District School Board et Waterloo Region District School Board. Le mandat de ce

consortium de conseils est de créer des modèles de programme de transition de l'école au monde du travail à l'attention des élèves qui décident d'accéder au monde du travail dès la fin de leurs études secondaires, qu'ils détiennent ou non le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Ces projets pilotes qui se fondent sur les recherches réalisées par Développement des ressources humaines Canada sur les compétences dans les milieux de travail fourniront aux élèves des occasions d'acquérir les compétences et les habitudes de travail spécifiques qui leur seront nécessaires pour réussir leur transition au monde du travail, en combinant des cours et des ensembles de cours à l'apprentissage par l'expérience. La mise en œuvre et l'évaluation des modèles de programme de transition de

l'école au monde du travail se dérouleront entre 2003 et 2005. Les outils et les ressources élaborés par le consortium seront distribués à tous les conseils scolaires.

C'est gratuit !

Abonnez-vous dès maintenant !

Pour vous abonner au bulletin Actualités de la mise en œuvre et aux bulletins électroniques, envoyez-nous votre nom et votre adresse électronique à l'adresse indiquée à la première page, ou abonnez-vous en ligne à www.curriculum-update.info.

Tous les renseignements personnels que vous fournirez seront utilisés exclusivement aux fins de distribution du bulletin Actualités de la mise en œuvre et des bulletins électroniques. Tous droits réservés. Toute reproduction, partielle ou intégrale, est interdite sans la permission des éditeurs. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Direction du soutien aux programmes au (416) 212-4651 ou écrire à Lorri.Pope@edu.gov.on.ca.

Quels sont les avantages des programmes de transition école-travail ?

Programme à court terme : entre quelques heures et une journée

- **Exposés sur les carrières** : les élèves explorent les carrières par l'entremise d'exposés en classe
- **Salons de l'emploi / journées info-carrières** : les élèves examinent des possibilités de carrière
- **Visites en milieux de travail** : les élèves voient un milieu de travail de leurs propres yeux

Programme à moyen terme : entre une journée et quatre semaines

- **Observation au poste de travail** : les élèves observent un milieu de travail, en général pendant un à deux jours
- **Expérience de travail** : les élèves ont une expérience professionnelle pendant une à quatre semaines

Renseignez-vous

- Pour obtenir les coordonnées du conseil industrie-éducation ou de la commission de formation de votre communauté, vous pouvez communiquer avec le Groupe de partenariats d'apprentissage de l'Ontario, qui est un consortium des conseils industrie-éducation, au 1 888 672-7996 ou en visitant le site Web à www.olpg.on.ca
- Le ministère de l'Éducation fournit également des renseignements sur des ressources, des programmes et des coordonnateurs à l'adresse www.edu.gov.on.ca/passport/

Programme à long terme : entre 100 et 400 heures sur plusieurs mois

- **Éducation coopérative** : les élèves obtiennent un crédit d'études secondaires en mettant en pratique leur apprentissage en salle de classe et en explorant leurs intérêts professionnels dans un milieu de travail
- **Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)** : les élèves obtiennent des crédits et commencent un stage d'apprentissage par l'entremise d'un placement en éducation coopérative dans un métier spécialisé – certains élèves pourraient aussi suivre un programme de formation en apprentissage en salle de classe
- **Transition de l'école au monde du travail** : les élèves suivent plusieurs cours et font plusieurs placements dans le cadre d'un programme spécialisé qui devrait les aider à faire la transition de l'école au monde du travail
- **Mentorat** : des représentants du milieu des affaires jouent le rôle de mentors auprès des élèves
- **Apprentissage axé sur un projet** : des représentants du milieu des affaires agissent comme mentors et collaborent avec les élèves à des projets visant à trouver des solutions aux problèmes réels en milieu de travail